

Une vocation politique élargie

La Francophonie ne peut se justifier que par une grande ambition permanente et ne peut durer que par de grands moyens, politiques, financiers et techniques

JEAN-MARC LÉGER

L'auteur est ancien Secrétaire général de l'Agence de la Francophonie (ex-ACCT) et ancien Secrétaire général de l'Agence universitaire de la Francophonie (ex-Aupelf-Uref)

Pour la première fois, la réunion des chefs d'État et de gouvernement des pays «ayant le français en partage» — appellation officielle de cette conférence — va se tenir dans le cadre des nouvelles dispositions adoptées en 1997 à Hanoï, où a été élargie et consacrée non pas la nature mais la vocation politique de la Francophonie. Pour la première fois aussi, le Secrétaire général de la Francophonie pourra, les 3, 4 et 5 septembre prochains à Moncton, faire état des initiatives qu'il a prises en matière politique, non seulement en vertu de ses nouvelles attributions mais aussi avec l'autorité morale d'un ancien Secrétaire général des Nations unies.

Quel que soit, cependant, l'intérêt de ce nouveau domaine d'intervention, ce n'est pas là, et de loin, ce qui fait la raison d'être de l'Organisation internationale francophone ni ce qui peut préserver et, mieux, conforter l'attachement des pays membres, ce qui peut confirmer plus que la singularité, la nécessité de l'entreprise née à Niamey en 1970. Ce sont fondamentalement, aujourd'hui encore, le dynamisme, l'inventivité, la vigueur et l'efficacité de la coopération multilatérale, l'ampleur et le réalisme des objectifs, les moyens et la rigueur des programmes qui justifient la Francophonie et lui assureront plus que la durée, l'essor et, pourquoi pas, l'exemplarité. C'est la démonstration à faire en permanence de la validité et de la fécondité d'une coopération fondée sur le partage et l'usage d'une langue commune. Il y va en même temps, pour une part en tout cas, du rayonnement de celle-ci et de son caractère de langue internationale.

Il faut prendre garde, d'autre part, de céder à la tentation du procès — parfois systématique — de ce qui a été accompli à ce jour et, fut-ce dans le souci légitime d'innover, de rénové ou de rectifier, de remettre en cause ou d'ébranler

des institutions et des programmes qui ont constitué, pour l'essentiel, d'incontestables réussites. Si les principales organisations de la Francophonie n'ont pas répondu à toutes les attentes placées en elles, il reste que le bilan global est nettement positif: les lacunes et les faiblesses, les déceptions parfois ont tenu dans une large mesure aux pays membres eux-mêmes, ceux du Nord en particulier, qui n'ont pas toujours marqué la conviction nécessaire ni assuré les moyens indispensables à la réalisation des objectifs proclamés.

De même que le VII^e Sommet a été celui d'une relance politique et du renouvellement des structures, le VIII^e doit être celui d'une clarification des grands objectifs et d'une véritable relance de la coopération multilatérale dans les grands domaines du développement (étant bien entendu que la culture est au coeur du développement) avec l'attribution des moyens financiers et techniques correspondant.

Les priorités

Les priorités s'imposent d'elles-mêmes: l'éducation, d'abord, au sens le plus large, de l'alphabétisation jusqu'à l'université, (et cela au premier chef et massivement en Afrique, tragiquement négligée par l'Occident depuis quelque temps); la jeunesse de nos pays, avec le souci de l'enseignement technique et professionnel et des politiques de l'emploi, l'exploitation maximale des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la défense et la valorisation de toutes les cultures représentées au sein de la communauté francophone (qui, là aussi, là surtout peut-être, peut faire œuvre exemplaire dans un monde menacé par l'uniformisation), la concertation dans les domaines de la politique économique et financière (à la lumière des conclusions de la récente

conférence de Monaco), enfin et dans le même temps, la diffusion de la langue française (l'enseignement, les médias) et sa défense vigilante, exigeante, notamment dans les organisations internationales de toute espèce, avec la conviction que défendre le français aujourd'hui, c'est défendre toutes les langues et les cultures qu'elles expriment et qui les sous-tendent.

La Francophonie ne peut se justifier que par une grande ambition permanente et ne peut durer que par de grands moyens, politiques, financiers et techniques. La stagnation serait l'amorce de la régression. Chacun sait parfaitement que dès lors qu'il y a la volonté politique, les moyens suivent. On vient d'en avoir une nouvelle démonstration avec le programme de reconstruction au Kosovo et le pacte de stabilité pour les Balkans. S'il n'y a pas un accroissement substantiel des moyens mis par les pays membres, ceux du Nord essentiellement, à la disposition de la francophonie, il sera difficile de se défendre d'un certain scepticisme, voire d'une certaine ironie, devant la réaffirmation de grands principes et d'objectifs généreux... mais lointains. En fait, pour une adéquation minimale de l'agir à la parole, il faudrait que la Francophonie dans son ensemble (tous «opérateurs» confondus) bénéficie d'un doublement de ses moyens d'ici cinq ans, d'un triplement d'ici 10 ans. L'effort ne devrait pas être attendu uniquement des pouvoirs publics: les grandes entreprises de tous nos pays ont tout à la fois une obligation morale et à terme un intérêt évident à l'expansion de la communauté francophone. Pourquoi pas une Fondation internationale de la francophonie?

L'essor de la francophonie

Le Québec et le Canada français en général ont un intérêt évident, vital, à l'essor de la Francophonie. Pour le Québec c'est encore (et sans doute pour longtemps) le seul forum international où il occupe une place propre (fut-ce simplement celle de «gouvernement participant») et peut faire entendre une voix distincte. L'importance qu'il attache à la Francophonie, manifestée avec éclat depuis longtemps, devrait l'amener à être de nouveau une force de proposition lors de ce prochain Sommet à l'inciter à faire pression auprès de certains autres États pour que soit réaffirmée l'urgence d'une ambitieuse politique de coopération multilatérale, d'une convention pour la protection de la diversité culturelle, d'un budget au moins partiellement à la hauteur des besoins les plus pressants.

Les conclusions de ce VIII^e Sommet diront, dans une large mesure en tout cas, la vérité des engagements politiques et les chances de l'essor de la Francophonie.

La
stagnation
serait
l'amorce
de la
régression